



HAL
open science

Analyse de la portée de la focalisation dans le cas du redoublement du sujet

Aline Auriel, Lidia Lebas-Fraczak

► To cite this version:

Aline Auriel, Lidia Lebas-Fraczak. Analyse de la portée de la focalisation dans le cas du redoublement du sujet. M. Bilger; L. Buscail; F. Mignon. Langue française mise en relief. Aspects grammaticaux et discursifs, Presses Universitaires de Perpignan, pp.61-75, 2017, 978-2-35412-256-0. hal-01654270

HAL Id: hal-01654270

<https://hal.science/hal-01654270>

Submitted on 3 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Analyse de la portée de la focalisation dans le cas du redoublement du sujet

Aline Auriel et Lidia Lebas-Fraczak

Université Clermont Auvergne, Laboratoire de Recherche sur le Langage

1. Introduction

Une première analyse (Lebas-Fraczak & Auriel 2013) portant sur les différentes formes du sujet grammatical : nominales (ex. *les policiers*), pronominales (ex. *ils*) et celles combinant un nom et un pronom (ex. *les policiers ils*), visant à déterminer leurs fonctions communicatives respectives, nous a permis de conclure que ces formes du sujet introduisent des différences de statut communicatif des propositions. Nous nous intéressons ici, plus particulièrement, à la dernière forme du sujet correspondant à la « dislocation à gauche », qui est souvent considérée comme relevant de la mise en relief (Apothéloz 1997 ; Nølke 1997 et 2001). Cependant, au lieu de considérer que cette mise en relief, ou focalisation, concerne le sujet, nous émettons l'hypothèse qu'elle a une portée plus large.

Après l'introduction de notre cadre théorique, nous faisons un retour sur les analyses précédentes de la « dislocation à gauche », en les confrontant à des exemples provenant d'un corpus oral. Nous illustrons ensuite notre hypothèse selon laquelle le redoublement du sujet permet de focaliser une proposition entière, en marquant ainsi son statut central vis-à-vis du but communicatif poursuivi par le locuteur.

2. Une conception communicative de la langue et une approche modulaire

Nous nous inspirons de la théorie bakhtinienne, laquelle considère le discours comme étant fondamentalement dialogique, en soulignant l'importance de l'interlocuteur dans le discours, que celui-ci soit physiquement présent ou non (Bakhtine 1977). Tout locuteur a un but communicatif auquel il veut associer efficacement l'interlocuteur, afin de faire en sorte que l'intention et l'interprétation convergent. Ainsi, lors de la formulation de son énoncé, le locuteur oriente l'attention de son/ses interlocuteur(s) sur les éléments qui sont les plus importants, soit les éléments les plus centraux vis-à-vis de son but communicatif.

Dans une phrase, certains mots sont donc plus importants que d'autres (...). [Le locuteur] sait quelles choses il désire mettre en relief et quelles choses ne font que contribuer à son but et, pour marquer ces différences, il utilise les ressources offertes par l'ordre des mots, les modulations de la voix, la vitesse d'élocution, etc. (Gardiner 1989, 119)

Comme le souligne Gardiner, le locuteur peut recourir à différents procédés de mise en relief. Les linguistes de différentes orientations théoriques s'intéressent à la structuration des phrases, des énoncés ou des unités de discours en des segments qui sont focalisés, mis en relief, ou qui appartiennent au « premier plan », en opposition à ceux qui constituent l'« arrière-plan ». Selon Nølke, l'application de la notion de focalisation fait que « de nombreux aspects grammaticaux trouvent une description qui est à la fois plus simple et plus précise que celles offertes par les méthodes traditionnelles » (Nølke 2006, 60).

Nølke (2001) propose une définition de la focalisation selon une approche modulaire, prenant en compte la prosodie, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique. La focalisation permet d'attirer l'attention sur un élément, mis en focus, sur son rôle et son statut particuliers par rapport aux autres éléments de son contexte. Selon lui, le focus, qui (par opposition à la base) constitue la partie cruciale de la structure informationnelle de l'énoncé, est lié au phénomène de contraste. Ainsi, dans l'énoncé *Paul s'est promené dans la forêt*, l'élément mis en focus (en gras dans les schémas) s'oppose aux autres éléments sur l'axe paradigmatique :

axe paradigmatique

		dans le parc
		en ville
Paul	s'est promené	dans la forêt

axe syntagmatique

En plus de cette propriété paradigmatique du focus, celui-ci résultant d'un choix fait entre les éléments d'un paradigme, Nølke précise deux autres caractéristiques du focus : une propriété syntagmatique ; l'étendue du focus pouvant être plus ou moins grande :

axe paradigmatique

	a visité	la ville
	a flâné	dans la forêt
Paul	s'est promené	dans la forêt

axe syntagmatique

Et enfin, une propriété intentionnelle ; le choix paradigmatique étant opéré dans un certain but.

Dans cet article, nous allons nous intéresser à un procédé linguistique particulier de focalisation, la dislocation à gauche, et nous nous interrogerons sur l'étendue du focus, c'est-à-dire sur la portée de la focalisation, lors de l'utilisation de ce procédé de mise en relief.

3. Études préalables des fonctions de la dislocation à gauche

De nombreux linguistes se sont intéressés à la dislocation, ce phénomène très fréquent à l'oral (Blanche-Benveniste 1997 ; Blasco-Dulbecco 1999) consistant à détacher un élément, à gauche ou à droite, de l'énoncé en le reprenant sous la forme d'un pronom clitique (*les animaux ils sont intelligents ; c'est intelligent un animal*). Les deux éléments, l'élément détaché et le pronom clitique, sont coréférents et occupent la même position syntaxique.¹

¹ Notons toutefois que Blasco-Dulbecco (1999) distingue des degrés de coréférence, le pronom clitique n'étant, selon elle, pas toujours complètement anaphorique ; par exemple, lorsqu'il a une valeur générique (*les enfants ça fait du bruit* [Maillard 1989]) ou lorsqu'il y a une divergence d'accord avec l'élément disloqué (*la mairie ils ont dit d'attendre* [corpus Cappeau 50, 13]). Par ailleurs, dans certains cas, l'élément disloqué à gauche peut ne pas avoir de fonction syntaxique, lorsque celui-ci sert de « cadre préalable à l'énoncé » (*mon frère sa moto le guidon il est cassé*). Pour notre part, nous nous intéresserons uniquement au cas de double marquage (plus particulièrement au double marquage du sujet).

Nous ne refaisons pas ici l'inventaire des différentes fonctions attribuées à la dislocation, nous reprenons seulement les synthèses des travaux sur la dislocation réalisées par Apothéloz (1997) et Blasco-Dulbecco (1999).

3.1. Thématization

Apothéloz (1997, 10) relève les fonctionnalités discursives de la dislocation à gauche les plus fréquemment mentionnées :

- « introduction d'un référent nouveau » et « attribution à ce référent du statut de thème » ;
- « réactivation d'un référent momentanément abandonné » ;
- « marquage d'un changement de thème » ;
- « mise en contraste de plusieurs référents » ;
- « délimitation d'un cadre, assignation d'un domaine d'interprétation à ce qui suit » ;
- « reprise de données informatives préalablement apportées mais de manière dispersée ».

Dans sa synthèse, Blasco-Dulbecco (1999) évoque également la récurrence de la notion de thème lorsqu'on étudie la dislocation², cependant elle démontre que le lien entre dislocation et thématization n'est pas toujours pertinent (nous y reviendrons au cours de l'analyse de nos données). Par ailleurs, elle résume les principales fonctions pragmatiques attribuées à la dislocation de la façon suivante :

- « soit annoncer l'introduction d'un thème discursif ou conversationnel,
 - soit introduire un changement de thème (ou de sous-thème) discursif ou conversationnel »
- (Blasco-Dulbecco 1999, 65-66).

Blasco-Dulbecco cite Martin (1992, 241) qui indique que la dislocation à gauche sert « à renouer avec un élément provisoirement abandonné ».

La fonction première des dislocations à gauche qui ressort de ces synthèses est la thématization de l'élément disloqué. Cela lui procure une saillance particulière, ce qui rejoint la seconde notion qui résulte des synthèses de travaux, celle de mise en relief.

3.2. Focalisation

Apothéloz signale que « la dislocation a été mentionnée depuis longtemps au nombre des procédés de mise en relief de l'information à des fins expressives » (Apothéloz 1997, 6) ; il fait notamment référence à Frei (1929). Blasco-Dulbecco (1999) mentionne, quant à elle, Bauche (1920) qui remarque que la dislocation en français parlé sert à attirer l'attention, et Blinkenberg (1928) qui évoque également le critère de « la mise en relief » pour caractériser la dislocation.

Nølke (1997) considère également la dislocation à gauche comme un moyen de focalisation, qui, selon lui, permet de focaliser le thème. Cette focalisation étant justifiée par le besoin de marquer un contraste avec le thème de l'énoncé précédent.

² Elle cite à ce sujet : Chafe (1976) ; Lambrecht (1981) ; Tamba-Mecz (1983) ; Barnes (1985) ; Prince (1981) et Prince (1985).

axe paradigmatique

Marie		
Pierre		
Paul il	s'est promené	dans la forêt

axe syntagmatique

Cela rejoint le « marquage d'un changement de thème » évoqué par Apothéloz dans sa synthèse, ainsi que l'idée de « mise en contraste de plusieurs référents », puisque l'élément focalisé s'oppose au thème de l'énoncé précédent mais également à d'autres référents sur l'axe paradigmatique (présents dans le contexte ou implicitement dans le savoir partagé). La principale intention communicative liée à l'utilisation d'une dislocation à gauche serait donc la focalisation, et les observations menées au sein de notre corpus nous aideront à confirmer cette hypothèse de longue date. Plus précisément, ce qui fera l'objet de nos analyses c'est la propriété syntagmatique du focus mentionnée par Nølke, soit l'étendue du focus introduit par la dislocation. Selon Nølke (1997), le focus porte uniquement sur le thème, soit l'élément disloqué (tel qu'illustré dans le schéma ci-dessus). De même, Apothéloz (1997) note que, pour la grande majorité des dislocations à gauche, il s'agit du sujet qui est disloqué dans ce cas, étant donné que le sujet grammatical a déjà la valeur de thème. Pour lui, l'effet de la dislocation serait une mise en relief du sujet.³ Nous pouvons également citer à ce propos Lambrecht (1981) pour qui la dislocation permet de dissocier l'énoncé en deux phases (*les animaux* | *ils sont intelligents*) : d'abord, l'introduction d'un référent et sa focalisation ; ensuite, la transmission d'informations à son propos. Ainsi, l'élément disloqué et le pronom clitique se verraient attribuer deux fonctions différentes, le premier étant le topic (*les animaux*), le second étant le sujet (*ils*). Au regard de nos données, nous nous questionnerons sur la portée de cette focalisation en envisageant un effet sur la proposition entière.

4. Observations au sein du corpus

Cette étude prend appui sur un corpus de discussions à visée philosophique menées à l'école et au collège.⁴ Ces discussions se déroulent en groupe, il s'agit d'examiner une question de façon collective. Les enfants sont amenés à réfléchir, à argumenter et justifier leurs opinions. Pour cela, chaque élève qui prend la parole doit guider ses camarades de façon à ce qu'ils perçoivent le but communicatif de l'intervention. Les discussions utilisées pour cette recherche sont répertoriées dans le tableau ci-dessous.

³ Cf. aussi Riegel, Pellat et Rioul (1994).

⁴ Ces corpus ont été recueillis dans le cadre du projet DIASIRÉ (DIALOGUE SIGNIFICATION RÉFLEXION) financé par la MSH de Clermont-Ferrand et du projet structurant en SHS (2011-2014), financé par le Conseil Régional d'Auvergne, sur le thème : *Étude des phénomènes interlocutifs dans les discussions citoyennes à visée philosophique pratiquées à l'école et au collège* (dans le cadre duquel sont également menées nos analyses).

Thématique	Niveau scolaire	Durée (min.)	Question d'amorce
Partage	CP	29	À quoi ça sert de partager ?
Malheur	CP	45	Comment on tombe malheureux ?
Sécurité	CE1/CE2	62	Peut-on vivre en sécurité sans police et sans chien ?
Vie	CM2	35	La vie est-elle prêtée ou donnée ?
Intelligence animale	5 ^e SEGPA	46	Les animaux sont-ils intelligents ?

Nous nous concentrons sur la dislocation à gauche du sujet ; la forme disloquée du sujet (et notamment la dislocation à gauche) étant relativement courante, comme le souligne Apothéloz et comme nous le constatons dans nos corpus ; elle est, en effet, beaucoup plus fréquente que la forme non-disloquée (Lebas-Fraczak & Auriel 2013). Enfin, nous ne prenons en compte que le redoublement du sujet sous la forme d'un syntagme nominal repris par un pronom personnel atone.⁵

4.1. Les fonctions communicatives liées à la dislocation à gauche du sujet

Au regard des observations préalables sur la dislocation (cf. partie 3), nous pouvons établir un premier bilan : nous remarquons que tous les effets mentionnés⁶ en ce qui concerne la dislocation à gauche, portent sur le statut de l'élément disloqué en tant que :

- nouveau référent (ou référent réactivé) ;
- nouveau thème⁷.

Ce statut particulier entraîne une mise en contraste (avec le thème précédent ou d'autres référents sur l'axe paradigmatique) qui provoque une focalisation.

À partir de ce bilan, nous avons analysé nos discussions à visée philosophique dans l'optique de vérifier ces observations. D'une part, nos données révèlent que la forme du sujet « nom + pronom personnel atone » correspond souvent à un thème « nouveau » :

(1) Discussion *Partage* :⁸

Elsa : eh ben c'est bien de partager # parce que # quand on partage eh ben ça veut dire être poli

Animatrice : ça veut dire être poli partager c'est être poli {Elsa hoche la tête en signe d'acquiescement} # Maëlle

Maëlle : c'est bien de partager parce que en fait # si on partage pas eh ben **les deux ils** vont se chamailler et puis # si on prête eh ben # ils vont pas se disputer et ils pourront faire leurs trucs # calmement

⁵ Pour les raisons relatives à cette sélection, nous renvoyons à Lebas-Fraczak et Auriel (2013).

⁶ Hormis la « délimitation d'un cadre » qui, selon nous, s'applique plutôt dans les cas où l'élément disloqué n'est pas repris par un pronom clitique, tel que dans l'exemple cité précédemment (cf. note 1) ou encore dans l'extrait cité en (3) *moi mon petit cousin il a cinq ans aussi*.

⁷ Thème discursif ou ce dont on dit quelque chose.

⁸ Dans nos extraits, nous avons simplifié les conventions de transcription pour faciliter la lecture : / signale un mot inachevé ; # signale une pause ; * précède un mot qui ne correspond pas à la forme standard ; xxx représente un segment inaudible ; [euh ; euh] indique une hésitation du transcripateur ; [...] indique qu'un fragment est laissé de côté ; le texte entre accolades {} représente un commentaire du transcripateur.

(2) Discussion *Sécurité* :

Mounir : ben je dirais les policiers parce que **les policiers** euh # **ils** peuvent aller euh # euh vite parce que # [euh ; eux] ils ils peuvent aller soit en voiture soit en # vélo ou soit xx # et ça xx parce que si **le voleur il** va à pied eh ben **les policiers ils** peuvent le rattraper parce que ils vont xx # euh en xx et en voiture

(3) Discussion *Partage* :

Gwen : moi **mon petit cousin il** a cinq ans aussi # et puis euh # **sa maman # elle elle** est d'accord que hum # qu'il emmène des jeux et il prête # xxx

Ainsi, le critère de nouveauté du thème semble être compatible avec le redoublement du sujet. Cependant, comme le fait remarquer Blasco-Dulbecco, « la dislocation ne peut pas être toujours ramenée à un procédé de thématization, d'autant qu'elle entretient avec le contexte précédent des relations identiques à celles observées pour les constructions non disloquées » (Blasco-Dulbecco 1999, 182). Nous le constatons à travers les extraits suivants :

(4) Discussion *Intelligence animale* :

Laure : je reviens sur euh Isabelle parce que quand elle dit que **les chiens** sont intelligents [...] {thème précédant immédiatement : les animaux}

(5) Discussion *Intelligence animale* :

Isabelle : ben # je reviens à la question d'Alexandra # eh ben # ben que les an/ ben oui que c'est c'est vrai que **les animaux** sont intelligents parce que # des fois [...] {thème précédant immédiatement : la mémoire}

(6) Discussion *Malheur* :

Maël : moi aussi **ma piscine elle** est cassée mais **ma maman** va m'en acheter une autre # mais ça me [donne ; rend] malheureux

(7) Discussion *Vie* :

Pierre : mais hum # pour moi enfin à mon point de vue c'est la vie elle est plutôt donnée mais # moi après c'est mon point de vue mais hum quand tu meurs **ton corps il** meurt # mais **ton âme** euh reste en fonction # reste euh # en vie

Un thème nouveau, ou réactivé, peut donc être exprimé aussi bien avec le redoublement du sujet qu'avec un sujet « non-renforcé ». De ce fait, la thématization ne peut pas constituer l'intention communicative particulière liée à la dislocation à gauche.

D'autre part, nos données révèlent que la forme du sujet « nom + pronom personnel atone » ne correspond pas nécessairement à un « référent nouveau » ou « réactivé », comme le montre cette nouvelle série d'extraits de notre corpus :

(8) Discussion *Malheur* :

Lou : j'étais triste parce j'étais triste parce qu'on a on avait une chienne et [**la ; ma**] **chienne elle** elle pouvait plus manger et plus boire # boire donc du coup elle est morte

(9) Discussion *Sécurité* :

Karima : xx avait un policier # et y avait un policier y avait des gens du quartier et **les gens du quartier** bah **ils** ils ils étaient # attends # ils étaient en train de # de faire euh des # par exemple d'écrire sur les murs euh des trucs pas bien [...]

(10) Discussion *Vie* :

Arthur : [...] mais euh la la vie ben tu quand tu meurs # tu laisses la place à quelqu'un mais tu lui donnes pas # tu tu peux pas lui donner ta # ton âme # même si y a rien dedans tu peux pas lui donner parce que tu # ton *man **ton âme elle** t'appartient et elle reste # dans ton # corps jusqu'à ce que tu meurs et après elle disparaît

(11) Discussion *Malheur* :

Sandrine : et un jour il {l'éléphant} a il a traversé pour aller voir le lion # et **le lion il** a dit # il a dit va te coucher et demain tu reviendras et x # et donc le lendemain matin # il il il ça l'a réveillé et # et et y avait y avait y avait du feu dans la forêt

(12) Discussion *Partage* :

Lou : comment quand j'étais chez Anaëlle # **Anaëlle elle** avait une DS [...]

Par ailleurs, nous trouvons également des occurrences où le sujet disloqué ne correspond pas à un thème nouveau :

(13) Discussion *Malheur* :

Gwen : moi aussi # mon chien est mort parce que # en en fait il a # en fait il saignait # **le chien il** avait un gros trou # au niveau de la gencive # et x l'a fait piquer

(14) Discussion *Vie* :

Camille : bah je dirais elle {la vie} est plus prêtée parce que euh # ben **la vie** eh ben **elle** va pas durer longtemps parce qu'on va mourir

(15) Discussion *Intelligence animale* :

Animatrice : ils {les animaux} vivent à poil # ben oui # Alexandra

Élève : ils vivent à *oil-p

Alexandra : ben # ben **les animaux ils** s/ # ben **les animaux ils** sont sau/ euh ils sont sauvages donc xxx # nous on est euh # dès qu'on est nés on est euh euh euh nos parents ils nous éduquent # c'est que eux ils vivent euh # dans la nature # ils sont sauvages

Il apparaît que le critère de nouveauté (ou de réactivation) du référent n'est pas pertinent ; dans les extraits (8) à (12), le référent introduit par la dislocation à gauche du sujet est présent dans le contexte précédant immédiatement, que ce soit sous forme de rhème (extraits (8) à (12)) ou sous forme de thème (extraits (13) à (15)). Dans les extraits (8) et (9), on pourrait invoquer une légère modification de la référence, la valeur sémantique et informationnelle de l'élément repris étant plus précise, du fait de la progression dans la détermination (Blasco-Dulbecco 1999) : *une chienne / ma chienne elle ; des gens du quartier / les gens du quartier ils*. De plus, en (9) le locuteur opère une sélection parmi les deux référents introduits (*y avait un policier y avait des gens du quartier*), ce qui justifierait l'utilisation de la dislocation (Blasco-Dulbecco 1999). Cependant, ce n'est pas toujours le cas, comme nous pouvons le voir dans les exemples (10), (11) et (12).

D'un point de vue syntaxique, Blasco-Dulbecco indique que « la dislocation avant le verbe [dislocation à gauche] agit tel un dispositif qui permet de reprendre dans le contexte antérieur un élément lexical construit par le verbe avec tout son poids référentiel pour en faire un adjoind du clitique sujet. Il s'agit donc d'une articulation syntaxique qui organise la

répétition » (Blasco-Dulbecco 1999, 172). Cependant, les exemples (13) à (15) montrent que cela ne s'applique pas toujours puisque le référent présent dans le sujet disloqué est, non seulement, déjà introduit dans le contexte immédiat en position de thème mais possède également la même fonction syntaxique de sujet dans l'énoncé précédant immédiatement.

À la suite de l'analyse de nos données, nous pouvons conclure que la « nouveauté » (ou « réactivation ») d'un référent en tant que « thème » ne détermine pas le choix du redoublement du sujet. L'intention communicative liée au redoublement du sujet se trouve donc ailleurs. Selon nous, la fonction communicative générale de cette forme serait la focalisation, comme nous l'avons vu précédemment (cf. 3.1.), celle-ci pouvant être motivée par différents facteurs. Dans sa synthèse, Apothéloz (1997) évoque notamment le fait que la dislocation à gauche permet de créer une continuité par delà les changements de tours de parole, en faisant une connexion avec un tour précédent ; elle serait ainsi un instrument de prise de parole. Selon nous, cela rejoint le besoin de retenir l'attention lors d'une nouvelle prise de parole en focalisant son propos en début de tour de parole (tel que dans les extraits (3) ou (15) par exemple). Nous allons préciser cette hypothèse dans la partie suivante.

4.2. La portée de la focalisation de la dislocation à gauche du sujet

Selon l'hypothèse que nous explorons, la portée de la focalisation marquée par le redoublement du sujet va au-delà du sujet-thème et opère au niveau de la proposition entière. En effet, le prédicat étant focalisé grâce à sa position finale au sein de la proposition (cf. Nølke 2001), le renforcement du sujet par l'ajout du pronom ne fait que rééquilibrer les statuts attentionnels du sujet et du prédicat, ce qui résulte dans la focalisation de l'unité qu'est la proposition. Pour appuyer l'idée de focalisation au niveau de la proposition, nous pouvons citer Gardiner, qui après avoir fait remarquer que tous les mots dans la phrase n'ont pas « la même puissance fonctionnelle », précise que « la même chose est vraie quand on compare deux phrases entre elles » (Gardiner 1989, 119). Chaque proposition au sein du discours contribue au but communicatif d'une certaine manière ; elles n'ont pas pour autant toutes le même statut vis-à-vis du but communicatif, certaines étant plus « centrales » que d'autres.

Ainsi, selon nous, le sujet grammatical, comme les autres éléments de la phrase, ne doit pas être considéré comme ayant un statut stable, celui de « thème », mais plutôt comme ayant un statut communicatif variable (Lebas-Fraczak & Auriel 2013). Le choix d'une forme de sujet est étroitement lié au statut communicatif de la proposition c'est-à-dire à son degré de focalisation. Le redoublement du sujet contribue à la mise en relief de la proposition, ou, en d'autres termes, focalise l'attention sur cette proposition par rapport aux autres propositions au sein de l'énoncé, sachant qu'une proposition peut bénéficier d'autres marques de focalisation. Ainsi, dans l'extrait (1) par exemple (reporté en (16)), le principe de contraste exprimé par Nølke ne s'opère pas entre plusieurs thèmes ou plusieurs référents mais entre propositions : *les deux ils vont se chamailler* s'opposant à *ils vont pas se disputer*. La focalisation porte donc sur la proposition entière et non uniquement sur le sujet disloqué

les deux. Lorsque l'animatrice synthétise la prise de parole de Maëlle, nous constatons qu'elle reprend l'idée exprimée par la proposition focalisée.

(16) Discussion *Partage* :

Maëlle : c'est bien de partager parce que en fait # si on partage pas eh ben les deux ils vont se chamailler et puis # si on prête eh ben # ils vont pas se disputer et ils pourront faire leurs trucs # calmement

Animatrice : ça évite de se chamailler # de partager {Maëlle hoche la tête en signe d'acquiescement}

De même, lorsque le référent-sujet introduit par la dislocation à gauche est déjà présent dans le contexte précédant immédiatement, nous pouvons observer que la focalisation ne porte pas sur le sujet mais sur la totalité de la proposition. En (10), par exemple, la focalisation ne porte pas sur le référent *ton âme*, celui-ci étant déjà introduit auparavant, mais sur la proposition *ton âme elle t'appartient* laquelle est au cœur du propos d'Arthur, qui explique que quand on meurt on ne peut pas donner son âme à quelqu'un, l'âme reste dans notre corps jusqu'à notre mort et ensuite elle disparaît. Cela se vérifie également lorsque le sujet disloqué est déjà le thème de la proposition précédente. En (13), Gwen intervient après plusieurs élèves qui ont évoqué la mort d'un(e) chien(ne) et expliqué les raisons de cette mort ; dans cet énoncé, la focalisation porte sur la cause de la mort de son chien (*le chien il avait un gros trou au niveau de la gencive*) par opposition aux causes de la mort des autres chiens (cf. Lou en (8), ou Anaëlle : [...] *elle arrêta pas de me courser et du coup ben # maman elle a décidé # qu'elle soit morte*). En (14), la focalisation porte également sur la proposition entière *la vie bah elle va pas durer longtemps*, Camille mettant en relief son argument en réponse à la question d'amorce de la discussion *La vie est-elle prêtée ou donnée ?* par opposition implicite à *la vie dure longtemps/toujours* ce qui correspondrait à une vie donnée si on suit le raisonnement de Camille. En (15), ou bien on considère que le thème, *les animaux ils*, s'oppose à d'autres référents (ici *nous* « les humains ») ; ou bien, selon notre hypothèse, on considère que c'est la proposition, *les animaux ils sont sauvages*, qui s'oppose à d'autres propositions (ici *nos parents ils nous éduquent*). Dans l'intervention d'Alexandra (que nous reprenons en (17)), nous relevons deux contrastes : l'un opéré à travers le redoublement du sujet à l'aide d'un pronom personnel tonique *nous on* versus *eux ils* (la dislocation sous forme « pronom personnel tonique + pronom personnel atone » n'ayant pas, selon nous, le même fonctionnement que les formes étudiées dans cet article) et un second opéré par un redoublement du sujet avec un syntagme nominal disloqué (en gras dans l'extrait). Les deux propositions soulignées étant, selon notre hypothèse, focalisées ; l'idée que l'élève souhaite mettre en avant étant que les animaux sont sauvages (la focalisation étant davantage marquée du fait de la répétition à la fin de son intervention), alors que les humains sont éduqués. Mentionnons que, dans cet exemple, la focalisation du thème seul semble difficilement envisageable, puisque dans cette intervention il s'agit d'opposer les animaux aux humains ; selon l'intention communicative du locuteur, la focalisation du thème *nos parents* ne semble pas pertinente.

(17) Discussion *Intelligence animale* :

Alexandra : ben # ben les animaux ils s/ # ben **les animaux ils** sont sau/ euh ils sont sauvages donc xxx # nous on est euh # dès qu'on est nés on est euh euh euh **nos parents** ils nous éduquent # c'est que eux ils vivent euh # dans la nature # ils sont sauvages

Plusieurs propositions peuvent être focalisées dans un même tour de parole, soit à l'aide d'un même procédé, comme nous venons de le voir avec le redoublement du sujet, soit en utilisant divers procédés de focalisation, tel qu'en (7) où deux propositions sont reliées par la conjonction *mais* (*ton corps il meurt mais ton âme reste en fonction*). Ainsi, la première proposition est focalisée grâce au redoublement du sujet et la proposition qui suit *mais* est également focalisée car *mais* « fonctionne comme un inverseur d'orientation argumentative », « en indiquant que le deuxième terme est un argument plus fort » (Riegel *et al.* 1994, 527). De plus, la reprise sous forme de reformulation *reste euh en vie* contribue à cette focalisation. Ainsi, les deux propositions sont mises en relief par le locuteur, celles-ci constituant son argument pour appuyer son opinion selon laquelle *la vie est plutôt donnée*. Le redoublement du sujet focalise donc l'attention sur la proposition par rapport aux autres propositions du propos qui ne sont pas focalisées (ou par rapport à des propositions implicites).

Pour terminer, nous remarquons que parmi les exemples avec un sujet de la forme « syntagme nominal non renforcé par un pronom », la majorité sont des reprises-citations où la totalité de la proposition est donc « non-nouvelle » (extraits (4) et (5)). Le « non-renforcement » ne concerne donc pas uniquement le sujet mais aussi le prédicat puisque la proposition que l'élève cite n'est pas focalisée, celle-ci servant uniquement d'appui à son propos, comme nous pouvons l'observer dans l'extrait suivant.

(18) Discussion *Intelligence animale* :

Robert : elle dit que **les animaux** sont pas intelligents mais ils savent manger les animaux aussi

Dans cette intervention, nous constatons que la focalisation porte sur la proposition véhiculant l'opinion de Robert, *ils savent manger les animaux aussi* (présence de deux marques de focalisation : la conjonction *mais* et le redoublement du sujet correspondant à une dislocation à droite ici), et non sur la reprise-citation introduisant son propos.

5. Discussion et conclusion

Les études précédentes de la dislocation à gauche attribuent au pronom un rôle vis-à-vis du sujet (changement de thème, focalisation du thème/référent nouveau), cependant ce lien entre la présence du pronom et la nouveauté du thème ne se confirme pas systématiquement dans nos données. Selon nous, la raison d'être du redoublement du sujet est bien liée à la focalisation, mais, comme nous l'avons montré, cette focalisation ne se limite pas à la mise en relief du référent exprimé par le sujet redoublé (dislocation à gauche) mais inclut les informations transmises à son propos, donc la proposition entière. Il existe des procédés qui permettent de focaliser uniquement le sujet : par exemple, la forme clivée

(qui correspond à l'identification forte chez Nølke 2001). Le contraste établi par celle-ci se faisant au niveau de l'élément extrait, sur l'axe paradigmatique.

(19) Discussion *Sécurité* :

David : bah par exemple les animateurs qui nous accompagnent aux # aux camps euh # euh c'est eux qui # nous protègent

L'identification forte implique que la prédication est fautive pour tous les autres éléments du paradigme (*c'est eux [les animateurs] qui nous protègent*, et non pas d'autres personnes).

Dans tous les cas, le focus introduit un effet de contraste : soit entre un élément de la phrase et les autres membres du paradigme, comme dans les constructions clivées ; soit entre une proposition et une autre, avec le redoublement du sujet.

L'utilisation et les fonctionnalités du redoublement du sujet ne sont pas propres au parler des jeunes locuteurs.

(20) Extrait de l'émission *Salut les terriens*, du 23 février 2013 (Canal+) :

Locuteur 1 : mais moi je pense qu'il faut demander l'avis aux femmes parce que je pense que les femmes veulent des hommes {rires} elles veulent des hommes elles veulent pas des mecs qui font le ménage elles veulent pas des mecs qui font la vaisselle elles veulent des hommes {rires}

Locuteur 2 : non mais je pense que euh **une femme elle** veut un homme # complet qui s'occupe des enfants qui s'occupe de sa femme qui fasse la cuisine de temps en temps [...]

À travers cet extrait d'une émission télévisée, nous observons l'utilisation de plusieurs procédés de focalisation notamment la répétition chez le locuteur 1. En redoublant le sujet, le locuteur 2 focalise la totalité de la proposition *une femme elle veut un homme complet*. La focalisation portant sur la fin de l'énoncé (ici *complet* s'oppose à incomplet, machiste, etc., sur l'axe paradigmatique)⁹, le redoublement du sujet rétablit, en quelque sorte, l'équilibre attentionnel entre le sujet et le prédicat et permet ainsi de focaliser la proposition entière, afin de l'opposer au propos du locuteur 1 *les femmes veulent des hommes* (qui ne font ni le ménage ni la vaisselle).

Références

- Apothéloz, D. (1997). Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations. In Miéville, D. & Berrendonner, A. (éds.), *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, Berne, Peter Lang. [http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/87/03/88/PDF/JBG_Article.pdf]
- Auriac-Slusarczyk, E. & Blasco-Dulbecco, M. (2010). Dialogue, Signification, Réflexion, Projet DIASIRÉ, Recension et étude interdisciplinaire de corpus de dialogues réflexifs entre enfants pour contribuer à l'étude des rapports pensée-langage à l'école, Projet retenu dans le cadre de l'appel à projets interdisciplinaires de la MSH de

⁹ Nous précisons que dans cet exemple, la focalisation est marquée par une emphase prosodique sur le terme *complet* ainsi que par la pause qui le précède.

- Clermont-Ferrand au sein de l'axe 3, Cognition et Comportement : de l'individuel au social. Université Blaise Pascal/CNRS, UMS 3108.
- Auriac-Slusarczyk, E. & Lebas-Fraczak, L. (2011). Étude des phénomènes interlocutifs dans les discussions citoyennes à visée philosophique pratiquées à l'école et au collège. Projet subventionné par la Région Auvergne, sur appel d'offre dans le programme : projet structurant en SHS. Convention 939.92-65731/19474.
- Bakhtine, M. (Volochinov, V.N.) (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique* (M. Yaguello, Trad.). Paris, Les Éditions de Minuit. (Œuvre originale publiée en 1929).
- Barnes, B. (1985). *The pragmatics of the left detachment in spoken standard French*. Amsterdam, Benjamins.
- Bauche, H. (1920). *Le Langage Populaire*. Paris, Payot.
- Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Gap-Paris, Ophrys.
- Blasco-Dulbecco, M. (1999). *Les dislocations en français contemporain. Étude syntaxique*. Paris, Champion.
- Blinkenberg, A. (1928). *L'ordre des mots en français moderne*. Copenhague, Munksgaard.
- Chafe, W.L. (1976). Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects and topics. In Li, C.N. (éd.), *Subject and topic*, New-York, Academic Press, 25-55.
- Frei, H. (1929). *La grammaire des fautes*. Belgarde, Société anonyme des arts graphiques de France.
- Gardiner, A.H. (1989). *Langage et acte de langage. Aux sources de la pragmatique* (C. Douay, Trad.). Lille, Presses Universitaires de Lille. (Œuvre originale publiée en 1932).
- Lambrecht, K. (1981). *Topic, Antitopic and Verd-Agreement in Non-standard French*. Amsterdam, Benjamins.
- Lebas-Fraczak, L., & Auriel, A. (2013). Statuts communicatifs de différentes formes du sujet grammatical dans le corpus Philosophèmes. *Cahiers du Laboratoire de Recherche sur le Langage*, 5, 72-87.
- Maillard, M. (1989). *Comment ça fonctionne. Le fonctionnement de "ça" dans le français contemporain*. Thèse de doctorat de l'Université Paris X.
- Martin, R. (1992). *Pour une logique du sens*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Nølke, H. (1997). Note sur la dislocation du sujet : thématisation ou focalisation ?. In Kleiber, G. & Riegel, M. (éds.), *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 281-294.
- Nølke, H. (2001). *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris, Éditions Kimé.
- Nølke, H. (2006). La focalisation : une approche énonciative. In Włodarczyk, H. (éd.), *La focalisation dans les langues*, Paris, L'Harmattan, 59-80.
- Prince, E.F. (1981). Toward a Taxonomy of given-New Information. In Cole, P. (éd.), *Radical Pragmatic*, New York, Academic Press, 223-253.
- Prince, G. (1985). Thématiser. *Poétique*, 65, 425-434.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Tamba-Mecz, I. (1983). Pourquoi dit-on : "ton neveu, il est orgueilleux" ?. *L'information grammaticale*, 19, 3-10.